



## EPSP É Conseil d'Établissement

### RAPPORT D'ACTIVITE 2016-2017

#### Membres du Conseil d'établissement 2016-2017

Autorités	Mme Irène Agassiz, Municipalité de Lonay . 2016 Mme Elisabeth Morerod, Municipale de Lonay - 2017 Mme Marie Cottier, Municipalité de Préverenges <b>Présidente 2016</b> Mme Tu Wüst, Municipale de Préverenges, <b>Présidente 2017</b> M. Michel Perreaud, Municipalité d'Echandens 2016 Mme Katharina Zurn, Municipale d'Echandens 2017 M. Christian Franco, Municipalité de Denges . 2016-2017
Enseignant-e-s	M. Alfred Zbinden, Directeur - 2016-2017 M. André Gargioni - 2016 Mme Marie-Noëlle Genton-Bonzon . 2016-2017 Mme Véronique Müller . 2016 Mme Véronique Haag . 2017 Mme Marie-Claude Matamby - 2017
Associations & Organisations	M. Antoine Chappuis - 2016 Mme Jacqueline Guidetti - 2016 Mme Claire-Lise Paquier . 2016-2017 Mme Michèle Mottu Stella . 2016 Mme Ruth Bohner - 2017 Mme Marion Forel - 2017 M. Julien Grandjean - 2017
Parents	Mme Catherine Castellani - 2016 M. Vincenzino Roberto - 2016 Mme Sandra Van der Meer - 2016 Mme Géraldine Nagel de Eternod - 2016 Mme Tamara Giger - 2017 Mme Laurence Jovignot-Halifi - 2017 Mme Patricia Pavone Gore - 2017 Mme Grit Thierfelder - 2017
Secrétaire a.i.	Mme Nicole Jufer

## Activités 2016-2017

Le Conseil d'Établissement s'est réuni le 17 mars 2016 et les 11 janvier, 1<sup>er</sup> mars et 6 septembre 2017.

**Les points principaux suivants ont été traités lors des diverses séances :**

### Séance du 17 mars 2016

La **démission de Madame Béatrice Du Pasquier**, Secrétaire est annoncée.

La **construction d'un étage supplémentaire au collège de Tribord** est évoquée par M. Maury, Chef du service technique de Préverenges qui présente le projet.

La nouvelle construction sera élaborée en continuité du bâtiment existant. Le projet prévoit la construction de 8 classes et 4 petites salles de dégagement, un local technique, des sanitaires comprenant un wc handicapé. Le projet a été établi par le bureau d'architecte Atelier Cube, qui a du reste élaboré le collège Tribord.

### Séance du 11 janvier 2017

#### **Les désignations suivantes ont eu lieu**

Président-e : Mme Tu Wüst, Municipale de Préverenges, est désignée par acclamations.

Vice-président-e : Mme Pavone Gore, représentante des parents, est désignée par acclamations.

Secrétaire : pour l'instant, personne n'a indiqué son intérêt. Les séances sont rémunérées 200.- francs, et il y a un montant forfaitaire annuel de Fr. 200.-. Les membres du Conseil peuvent proposer ce poste à une personne de leur entourage en cas d'intérêt. En vue de la prochaine séance, un délai sera donné pour faire des propositions. S'il n'y a pas de candidature externe ou interne, une personne de la commune sera proposée.

#### **Rappel du fonctionnement du Conseil d'Établissement / attentes des membres**

Mme Wüst présente les articles 25 et 26 du Règlement du Conseil qui fixent le cadre de travail. Art. 25 . Compétences définies par la législation cantonale

Conseil des élèves : possibilité de entendre les représentants des élèves sur certains points.

2 demi-journées de congé, attribuée par le Conseil d'établissement

Répartition des périodes d'enseignement

Règlement d'établissement

Le Conseil devra se prononcer le soir même sur une demi-journée de congé. La proposition est soumise au vote. Par 11 oui et 4 abstentions, le Conseil d'Établissement décide d'accorder congé aux élèves le matin du mercredi 24 mai 2017 précédant l'Ascension. Concernant les périodes d'enseignement, il précise qu'une demande a été faite afin d'avoir le même cadre horaire pour les élèves primaires et secondaires. La contrainte posée par les locaux et la répartition des périodes (5 le matin, 3 l'après-midi) font qu'il n'est pas possible d'uniformiser les horaires. Cela a été possible à Cossonay, mais l'établissement est situé sur un seul site. Il précise qu'en 2017, il y aura 33 périodes scolaires dès la 9<sup>ème</sup>, soit une de plus. Il est certes possible de modifier le règlement de l'établissement, mais celui-ci doit ensuite être approuvé par les enseignants, puis par le département. L'art. 26 est présenté ainsi que l'inventaire des domaines de compétences du Conseil d'établissement :

Art. 26 . Compétences complémentaires

Locaux scolaires

Camps

Activités culturelles / sportives dans le programme  
Prestations parascolaires  
Animations socioculturelles / sportives  
Collaboration parents . école  
Prévention, santé, environnement, citoyenneté  
Manifestations de fin d'année

**Attentes des membres :** Un tour de table permettant à chacune et chacun de présenter ses attentes est effectué. Le détail est disponible dans le PV

### Séance du 1<sup>er</sup> mars 2017

#### **Désignation de la Secrétaire**

Aucune proposition annoncée pour le poste de secrétaire.

**Thématiques à développer** divers thèmes sont évoqués en vue d'être approfondis par le biais de groupes de travail : *développement durable, développement de l'élève, univers numériques et communication*. Les thèmes retenus sont le développement de l'élève, fonctionnement de l'école et univers numérique. Des groupes de travail sont formés pour avancer sur chacun de ces thèmes de manière autonome avant une présentation et validation des actions et mesures, à la prochaine séance du CET.

### Séance du 6 septembre 2017

#### **Désignation de la secrétaire**

Aucune proposition annoncée pour le poste de secrétaire.

**Organisation de l'élection** pour le remplacement de Mme Giger du **Quart parent** :

Constatant que Echandens n'est actuellement pas représenté dans le quart parent, de même que le niveau secondaire, qui n'est représenté que par un parent, le Conseil d'établissement décide de privilégier, dès lors que c'est possible, la candidature d'un parent habitant Echandens et/ou ayant un enfant au degré secondaire.

#### **Organisation de l'Assemblée des parents**

Le quart parent peut faire appel à un intervenant extérieur. M. V. Roberto et Mme C. Castellani avaient organisé les assemblées précédentes et peuvent être contactés pour des renseignements complémentaires. La mise à disposition d'une salle doit être demandée à la commune, l'information aux parents se fera par circulaire remise via l'agenda des élèves. La première assemblée peut être organisée après une année de fonctionnement, soit début 2018.

#### **GT-Développement de l'élève**

a. Harcèlement : présentation et actions à valider

Les propositions du groupe de travail qui s'est réuni depuis mars sont présentées. Celui-ci a déterminé 3 axes de travail :

- travailler sur le « volume » d'élèves concernés. Essayer, par certaines actions, de mesurer le besoin, ce qui a aussi une fonction de sensibilisation.
- informer, prévenir.
- intervenir, mettre en place des actions en cas de harcèlement avéré.

Informer et prévenir : pour le groupe de travail, il faut accroître la visibilité des médiateurs, faire de l'information via un flyer identique à celui de Genève, proposer des formations pour les enseignants. Il y a un moyen d'action par le biais des délégués de classe : il faudrait proposer une demi-journée de formation pour les délégués. Le numéro du médiateur devrait être inscrit dans les classes, dans les agendas. Le site internet de l'école doit être un moyen d'informer : actuellement, le numéro des médiateurs scolaires est difficile à trouver par exemple.

Pour pouvoir intervenir, le groupe de travail souhaite voir augmenter l'enveloppe budgétaire. Les associations peuvent sensibiliser. Il est aussi possible d'avoir des éducateurs qui interviendraient en milieu scolaire. Mme Wüst propose de faire une synthèse à partir des propositions d'action du groupe de travail :

- Extraction des éléments relatifs à ce qui se fait à l'école à partir du présent PV.
- Systématiser les conseils de classes en 1-6P.
- Visite des médiateurs dans les classes au secondaire. M. Zbinden insiste sur le fait qu'il n'y a pas la possibilité d'ajouter systématiquement des médiateurs en 1-6P. Sinon, il faut que les communes paient un éducateur social pour passer dans les classes. A partir de la 7P, l'élève peut contacter les médiateurs.
- Rencontre entre l'unité PSPS et groupe de travail du CET.
- Produire des documents de synthèse : là aussi, il est décidé de mettre l'accent sur les conseils de classe.

### **GT Produits/services communaux : brainstorming par les élèves**

Le projet qui se veut intergénérationnel : comment améliorer la vie de ma commune ? Le but est de permettre aux jeunes de sortir des projets. Le pilotage du projet est évoqué et il est précisé que ce sont des projets communaux, hors cadre scolaire.

### **GT Communication : délégué des parents**

Le souhait est de favoriser la communication entre les parents en-dehors de l'école en mettant en place un parent référent. Le but est d'avoir un parent qui peut régler les questions sur les devoirs, les activités scolaires, en répondant aux parents qui n'osent pas forcément déranger l'enseignant-e. Le conseil d'établissement est favorable à un essai dans une classe de primaire, une classe de VG et une de VP.

### **GT Univers numériques**

Infrastructure numérique

Les deux bâtiments scolaires de Préverenges sont équipés de tableaux interactifs qui marchent en général bien. Les autres communes ne sont pas encore équipées. Le manque d'ordinateurs pour le secondaire est mentionné. La gestion de ce parc informatique est une problématique difficile. Il y a une discussion entre le canton et les communes pour que ce soit considéré comme du matériel pédagogique et pris en charge par le canton. Une démonstration des fonctionnalités du tableau sera faite lors de la prochaine séance du Conseil d'établissement en janvier 2018.

DATAK : sensibilisation à la sécurité / protection des données. M. Zbinden est d'accord de le mettre en place pour les 10<sup>ème</sup> de Préverenges. Le responsable informatique cantonal a annoncé que le Canton de Vaud voulait le généraliser dans les écoles cette année.

Semaine du coding : la semaine du coding aura lieu à l'EPFL. Il s'agit de programmation informatique. Mme Jovignot-Halifi espère que l'établissement participe à cet événement.

### **Réflexion sur la durée de la pause de midi / encadrement des élèves**

La commission de gestion de Préverenges a émis un vœu pour une surveillance de la pause de midi dans les locaux communaux. Une proposition d'augmentation du budget sera faite au Bureau de l'entente pour la surveillance du Forum.

**Pour le Conseil d'établissement**

**La Présidente**

**Tu Wüst,**

**La Secrétaire a.i.**

**Nathalie Penso**

Préverenges, le 11.01.2018